

2024, communication et perspectives innovantes...

Editorial



Vincent Feroldi Président Comité exécutif

L'année 2024 voit la *Fondation Après-Tout* élargir son champ d'action sur tout le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette vitalité est rendue possible par l'élargissement de son équipe d'animation et par une nouvelle politique de communication dont nous vous présentons ci-dessous les outils. De nombreux dossiers, divers et variés, nous parviennent grâce, en particulier, à notre site Internet.

Le partenariat avec de nouvelles structures associatives et un travail en réseau avec d'autres fondations, en particulier avec la Fondation de France Centre-Est, permettent d'aller à la rencontre de publics non encore touchés comme celui du monde rural auprès duquel agit *Solidarité Paysans*.

Mais s'il y a un secteur qui importait à l'un de nos fondateurs, Christian Montfalcon décédé en décembre 2023, c'est bien celui de ce qu'il appelait « la production de pensée ». Il est donc heureux que se développe une politique de « prix de mémoire » et de soutien à l'innovation en ces temps où notre monde change et où les professionnels doivent trouver de nouvelles manières de faire communauté.

Naturellement, ce dynamisme suppose disposer de nouvelles ressources. Nous sommes donc en quête de nouveaux donateurs et mécènes en cette année où les dépenses risquent de ne pas être couvertes par les recettes. Nous comptons donc sur votre implication! Merci!

De nouveaux outils de communication



Cette année, la Fondation Après-Tout a renouvelé ses outils de communication afin d'être plus proche des différents publics : bénéficiaires, donateurs, mécènes.

Une plaquette générale de présentation permet rapidement d'identifier nos actions.

Toutes ces plaquettes sont téléchargeables sur le site de la Fondation dans l'article :

<u>De nouveaux outils de communication - Fondation Après-Tout.</u>

Fondation Après-Tout, Fondation de France et partenariats

Si la Fondation a vocation à soutenir tout projet relevant de ses champs de compétences, ses interventions récentes témoignent aussi d'un souci de nouer des liens durables avec des associations et des organismes eux-mêmes profondément investis auprès des professionnels au service de l'humain.

C'est ainsi qu'un partenariat régulier a été noué avec les Universités Claude Bernard Lyon1, Jean Moulin Lyon 3 et l'Université catholique de Lyon (UCLY), tant pour l'attribution de prix de mémoire que pour l'animation de réseaux de réflexion et de recherches entre praticiens du prendre soin.

Dans le même esprit, la coopération établie depuis trois années successives avec l'équipe de *Concertina* pour l'organisation des *Journées estivales de Dieulefit* aboutit naturellement à la recherche d'une collaboration pérenne avec l'Administration pénitentiaire.

Dans l'esprit de la signature en avril 2023 de la *Charte des 1000* pour l'emploi avec la Métropole de Lyon, entretenir des partenariats et en susciter d'autres, notamment auprès d'autres fondations abritées par la Fondation de France ou auprès d'acteurs institutionnels et de collectivités publiques, constitue pour la Fondation Après-Tout un enjeu majeur de reconnaissance et de développement.

Dans les prochains mois, c'est donc à ce travail d'élargissement des partenariats que s'attellera la Fondation afin d'être encore davantage présente auprès de tous les professionnels du prendre soin, tant pour leurs besoins personnels de formation et de réflexion éthique que pour les projets collectifs dont ils sont régulièrement porteurs.

La Fondation Après-Tout avec Solidarité Paysans



Constituée de quatre associations couvrant l'ensemble du territoire rhônalpin (hors Isère), *Solidarité Paysans* (https://solidaritepaysans.org/) soutient des agriculteurs exploitants en difficulté, à leur demande et en complément des autres partenaires (services sociaux, médecins, MSA (Mutualité sociale agricole)...). Son intervention se fait toujours en binôme "salarié-bénévole" ou "bénévole-bénévole" pour permettre l'échange et la prise de recul, compte-tenu de la complexité des situations rencontrées. En effet, les difficultés sont multiples et s'imbriquent entre elles (financières, techniques, humaines, sociales). Les exploitants sollicitent une aide souvent très tardivement, lorsqu'ils ne peuvent plus faire face.

L'an dernier, *Solidarité Paysans* a noté une hausse de 12,5% du nombre d'accompagnements, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes.

Aussi, pour permettre à l'association de prolonger son effort de formation des différents intervenants salariés et membres de l'association, la Fondation Après-Tout apporte son soutien à l'association *Solidarité Paysans—AURA* en 2024. Plusieurs formations à destination des binômes d'accompagnants : droit, analyse de la pratique, approche collective d'accompagnement, écoute active, ont ainsi pu être mises en place dans différents départements.

Incarcération, réinsertion, réflexion...

En ces temps d'augmentation forte en France d'incarcérations de personnes (78 969 détenus au 1^{er} septembre 2024 dont 2 708 femmes), beaucoup d'associations de la région Auvergne-Rhône-Alpes réfléchissent à une justice plus humaine et à une politique de réinsertion des personnes plus en phase avec les réalités d'aujourd'hui.

Ainsi, en novembre 2023, de nombreuses manifestations ont marqué les Journées Nationales Prison sur la thématique des « enfants prisonniers ».

En mars 2024, l'Observatoire International des Prisons organisait à Lyon un temps de rencontre autour d'ateliers thématiques et d'une table-ronde sur « Les impacts des faits-divers et de l'actualité sur les politiques pénales et les magistrats ».

En juin 2024, à Dieulefit, **en ouverture des 4**èmes *Rencontres estivales Concertina* **se tenait une Journée interprofessionnelle Art-Culture-Enfermements** (Justice-Santé-Social) avec de nombreux participants travaillant dans un centre hospitalier, en maison d'arrêt, en EHPAD, en habitat inclusif, dans une compagnie de théâtre ou un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés mentaux, dans un musée ou à l'ENAP (Ecole Nationale de l'Administration



Pénitentiaire), à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ou l'université, dans l'administration pénitentiaire ou une association...

Aussi la Fondation Après-Tout a rencontré en juillet dernier Paul Louchouarn, magistrat et actuellement directeur interrégional des services pénitentiaires de Lyon, pour réfléchir à des actions communes à destination des professionnels intervenant en milieu pénitentiaire.

<u>Agenda</u>

- 17 septembre: rencontre avec le réseau d'idées sur la santé (RIS Université Lyon 1- Lyon 3)
- 19 septembre à Dieulefit : Journée Recherche-Action avec l'association *Mimesis*.
- 30 septembre : Rencontre avec la Fédération Nationale des Victimes d'Attentats et d'Accidents Collectifs.
- Novembre : entretien avec les référents du programme Prison à la Fondation de France.
- **18 novembre** : Comité exécutif de la Fondation Après-Tout.
- 28 novembre à Lyon : Journée « Coopérer pour insérer » avec l'association Possible.

Recherche et réseaux d'idées...

En s'engageant dans un partenariat étroit avec le monde universitaire, la Fondation Après-Tout a fait du soutien à la création de pensée un de ses axes forts d'intervention. Les prix de mémoire de Masters et de Diplômes universitaires (DU) ou interuniversitaires (DIU) qu'elle a créés, avec les Université Lyon 1 Claude Bernard, Lyon 3 Jean Moulin et l'Université catholique de Lyon, cherchent à mettre en valeur des travaux de recherche en éthique et philosophie de la santé ou bien encore des réflexions conduites sur la laïcité en milieux médico -sociaux ou au sein du monde pénitentiaire. De nouveaux partenariats avec des centres de recherche sont en cours de préparation. C'est dans cet esprit que la Fondation est entrée en relation avec les animatrices du « réseau d'idées sur la réunissant doctorants. post-doctorants personnels soignants autour d'une approche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales. La Fondation Après-Tout sera heureuse de soutenir à l'avenir cet espace privilégié d'échanges, de réflexion et de présentation de travaux de recherche.



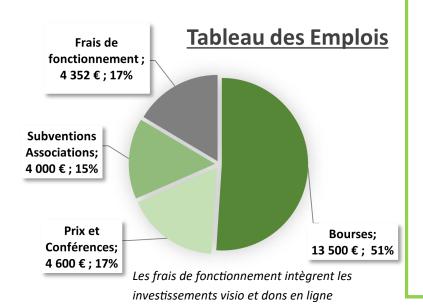
Léguer à la Fondation Après-Tout

Depuis sa création, la Fondation Après-Tout a bénéficié de cinq legs qui sont bien précieux pour la pérennité de nos actions. Toute notre gratitude à ces donateurs!

Décider de faire un legs est un projet intime. C'est un acte fort qui prolonge et continue de faire exister les valeurs et le sens qui animent le testateur. Si vous souhaitez **prolonger votre engagement** aux côtés de notre Fondation, il est possible de le faire. N'hésitez pas à nous demander par mail le document : *Legs, donation et assurance-vie* ou à le télécharger sur le site (https://www.apres-tout.fr/).

Membre fondateur, Christian Montfalcon, décédé en décembre 2023, a toujours été soucieux de l'avenir de la Fondation Après-Tout. Aussi a-t-il légué tous ses biens à la Fondation. Il a également laissé un grand nombre d'écrits qui seront accessibles sur un site internet en décembre 2024.

2023



Un point sur les finances....

2023

Total des Dons : 29 350,00 € 10 projets soutenus pour 20 000,00 €

1^{er} semestre 2024

Dons: 7 300,00€

13 projets soutenus pour 32 470,00 €

Nous avons besoin de votre aide pour poursuivre notre action!

Vous pouvez effectuer des dons en ligne

directement à partir du site de la Fondation Après-Tout

https://apres-tout.fr/faire-un-don/

Soutenez la Fondation Après-Tout et ses actions

Les dons par chèque

Fondation de France – Fondation Après-Tout à adresser : 15 rue Jean Perréal - 69008 LYON

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France.

Les donations et assurances-vie

Vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine par legs en rédigeant votre testament en faveur de la Fondation Après-Tout.

Demandez conseil à votre notaire.

Accompagner les professionnels au service de l'humain

soutenir • se ressourcer • produire de la pensée



Fondation Après-Tout

15, rue Jean Perréal - 69008 Lyon

www.apres-tout.fr • contact-fondation@apres-tout.fr